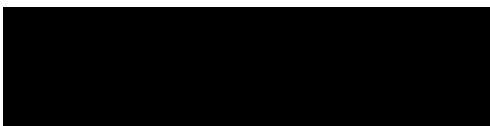


Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 1^{er} novembre 2023




Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.298

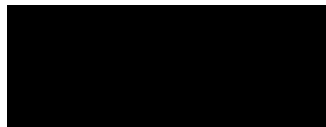


Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 3 octobre dernier, visant à obtenir des statistiques pour les années 2022 et 2023 (données ventilées par année, au 1^{er} septembre de chaque année) concernant les résidences privées pour aînés au Québec.

Vous trouverez ci-joint un document répondant au libellé de votre requête ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2